



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

Maison d'Arrêt de TULLE

Tulle, le 05 / 04 / 2023

AGRESSION ! ENCORE ...

Suite à un appel via l'interphonie, un détenu défavorablement connu pour ses sautes d'humeur, EXIGE de voir le greffe...

Les deux collègues présents sur les lieux parlementent pour lui faire entendre raison et lui demande de patienter... S'ensuit des coups de pied dans la porte de la cellule générant un "tapage" contraignant à une réintégration musclée en cellule et une mise en prévention...

Lors de son placement au QD,
la gradée de roulement essuie un coup de pied au niveau de la hanche.

Transportée aux urgences, 7 jours d'ITT lui ont été délivrés.

Ce matin, ce même détenu très virulent, qui EXIGE son transfert, montre sa détermination en crachant sur le gradé.

Le S.P.S. souhaite un prompt rétablissement à notre gradée blessée et souligne au passage que notre établissement a un effectif carcéral de 91 détenus et 1 matelas au sol (3 la semaine dernière) !!

Cette SURPOPULATION PÉNALE, trop souvent signalée, est un facteur de mise en danger du personnel contraint de gérer de multiples conflits dans ces mauvaises conditions de détention. Le S.P.S exige le transfert dans les plus brefs délais de ce détenu dans un établissement adapté à ces individus insubordonnés.

